



Ministère chargé de l'environnement
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03



Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Michael Van de Woestyne

PCB

RCS / SIRET 3 9 8 1 3 2 4 9 8 0 0 0 2 1
Forme juridique SAS

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie

Catégorie n°1 : Installations classées pour la protection de l'environnement

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation
Rubriques ICPE concernées par le projet :
4735: "Substances et mélanges nommément désignés : Ammoniac" (A)
2221: "Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale" (E)
1511: "Entrepôts frigorifiques" (E)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société P.C.B. (Pre Cut Barde) est spécialisée dans la fabrication et la vente de produits issus du lard de porc (également appelé bardières). Les activités de l'entreprise sont la découpe, la congélation et le désossage de viande de porc.
La société PCB projette la construction d'une plateforme de stockage de produits congelés et de transit de produits frais sur une surface d'environ 18 000 m².

4.2 Objectifs du projet
Dans le cadre de son développement, la société souhaite créer d'une plateforme de stockage de produits congelés et de transit de produits frais.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en un agrandissement du site PCB actuel de par la création d'une plateforme de stockage d'une superficie d'environ 18 000 m². Les installations seront reliées par un tunnel.

Les travaux envisagés entrent dans la catégorie 39 de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement : Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m².

La plateforme sera implantée sur les parcelles voisines de la commune de Benfontaine, en zone 1AUE, correspondant à une zone d'urbanisation à court ou moyen terme destinée à l'accueil d'activités économiques (industrie et entrepôt). Les parcelles concernées sont les parcelles 1AUE2, 3 et 4.

Une servitude de transport de gaz est localisée en bordure de parcelle 1AUE4.

L'entrepôt sera constitué de cellules de stockages séparées par des murs coupe-feu REI 120. La plus grande cellule aura une surface de l'ordre de 4 120 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les activités d'entrepôt projetées seront les suivantes :

- Réception des produits.
- Stockage (congélation).
- Expédition.

Les installations de production de froid fonctionneront à l'ammoniac.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La société PCB était initialement autorisée par l'arrêté préfectoral du 13 juin 2012 à exploiter les installations suivantes : Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale suivant la rubrique 2221.
La société PCB dispose aujourd'hui d'un arrêté de prescriptions complémentaires daté du 14 mai 2019 et relève désormais de l'enregistrement au titre de la rubrique 2221 suite aux modifications de nomenclature.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'extension projetée	Env. 18 000 m ²
Quantité d'ammoniac :	> 1 500 kg
Valeur de stockage frigorifique :	> 50 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le site existant est implanté sur la commune de Vendin-le-Vieil:

Rue Calmette

Zone d'activités du Bois Rigault,

62880 Vendin-le-Vieil

Le projet d'extension est implanté sur la commune de Bénifontaine (62410).

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Coordonnées géographiques Long. 02° 83' 26" 27 Lat. 50° 46' 6" 38

Long. ° ' " Lat. ° ' " Long. ° ' " Lat. ° ' "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

La société PCB est autorisée par l'arrêté préfectoral du 13 juin 2012 et dispose d'un arrêté de prescriptions complémentaires du 14 mai 2019.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

La première ZNIEFF est située à 1,9 km du projet.

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

☐ Oui ☒ Non

En zone de montagne ?

☐ Oui ☒ Non

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

☐ Oui ☒ Non

Il n'y a pas d'arrêté de protection de biotope ou de réserve naturelle à proximité du site. Le premier arrêté de biotope est localisé à 6,8 km au sud du site.

Sur le territoire d'une commune littorale ?

☐ Oui ☒ Non

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

☐ Oui ☒ Non

Réserve naturelle régionale du marais de Cambrin, Annequin, Guinchy et Festubert située à 8,6 km.

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

☐ Oui ☒ Non

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

☐ Oui ☒ Non

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

☐ Oui ☒ Non

Zone humide connue la plus proche située à 3,4 km du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	D'après le PLU, la commune de Bénifontaine est concernée par les risques suivants: - Mouvement de terrain (retrait-gonflement des argiles) - Sismicité (niveau faible) - Présence de cavités souterraines - Risque inondation - Présence d'engins de guerre Pas de PPR disponible.	☒	Le site d'implantation du projet n'est pas repris dans les bases de données Basias et Basol, recensant les sites et sols pollués.	Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	Le projet est situé dans l'aire d'alimentation de captage de Lens-Liévin et de Salomé. Il n'est pas situé dans une périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau.	☒	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	Dans un site inscrit ?	☐	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Lequel et à quelle distance ?	Oui	Non	D'un site Natura 2000 ?	☐	Site Natura 2000 le plus proche situé à 15,5 km (Les "cinq tailles").	☒	D'un site classé ?	☐	D'un site classé ?	☒
--	--------------------------	--	-------------------------------------	--	---	--------------------------	--	-------------------------------------	--	-------------------------------	--------------------------	---	------------	------------	--------------------------------	--------------------------	--	-------------------------------------	---------------------------	--------------------------	---------------------------	-------------------------------------

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Oui	Non
Ressources	Engendrerait-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrite(e) au formulaire Standard de Données du site ?	☐
La zone concernée par le projet est une zone à faible potentiel écologique (zone de culture). D'après le Plan Local d'Urbanisme, il s'agit d'une zone d'urbanisation à court ou moyen terme destinée à l'accueil d'activités économiques.		
Les travaux de construction amèneront un excédent de matériaux.		
Le projet engendrera des prélèvements d'eau depuis le réseau de distribution de la commune. La consommation d'eau sera liée à l'usage sanitaire.		

Nuisances		Risques	
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Le projet s'implante sur une surface précédemment utilisée à des fins de culture.
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	
Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La zone est susceptible de comprendre des terrains pouvant être inondés. Ces terrains font l'objet d'une étude en cours devant à l'approbation d'un Plan de Prévention des Risques d'inondation.
Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	Les risques sanitaires sont liés à l'utilisation d'ammoniac.
Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	L'activité d'entrepôt frigorifique entraînera des déplacements liés à la réception et à la livraison.
Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	
Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les sources de bruit du projet sont liées au trafic et aux installations de réfrigération.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	

Emissions					
Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet n'amène pas de production de déchets dangereux mais produira des déchets de type DIB (papier, cartons, plastiques...) liés au conditionnement des produits.		
Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	En fonction des choix techniques retenus, le projet peut conduire à l'utilisation de tour réfrigérée, susceptible d'engendrer des effluents.		
Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	L'activité actuelle engendre des rejets liquides. Le projet de création d'un entrepôt n'engendre pas de rejet d'eau de process. Les rejets seront liés à la gestion des eaux pluviales de toiture et de voirie.		
Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒			
Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	☒		
Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	☒		
Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	☒		

Aucun projet situé dans le rayon d'affichage de 3 km n'a été identifié comme susceptible de cumuler des effets avec le projet de PCB.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Cadre de vie / Population	Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	
		☐	☒	☒	☐

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

--	--

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures destinées à réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement sont les suivantes:

- Electricité fournie par la mise en place de panneaux photovoltaïques.
- Processus de récupération de chaleur pour la dalle de congélation.
- Mise en place de murs REI120.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Présentation du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Urdin le 29/04/2021

le,

29/04/2021

Signature

